RAPPORT MORAL ET FINANCIER 2022

AOI - Juin 2023

RAPORT MORAL

Exercice 2022

L'année 2022 a été une année de transition.

Elle **a été marquée par une reprise des activités « normales » après 2 années de crise sanitaire**. La pandémie de la Covid-19 a mis en évidence l'importance et la nécessité de renforcer les systèmes de santé fragile et de respecter les précautions standards de sécurité des soins pour améliorer l'accès à la santé pour les populations. Les problématiques soulevées par la pandémie, notamment en termes de prévention et de contrôle des infections, font partie intégrante de la stratégie de l'AOI.

En 2022, outre l'amélioration de PCI, la formation et l'accès au fluor sont restés des priorités dans les pays où l'AOI apporte son soutien.

L'ONG a continué d'assurer la poursuite des actions à Madagascar, au Laos et ponctuellement en Haïti. Au siège, l'AOI a connu une réorganisation en terme de ressources-humaines tout en assurant les projets. Sur le terrain, la reprise normale des activités s'est faite à partir de juin 2022.

L'accompagnement porte principalement sur les enjeux essentiels que sont la prévention et le contrôle des infections (PCI), la formation des cadres, des personnels de santé, des enseignant.es et étudiant.es en chirurgie dentaire, ou encore à travers l'accès des populations au fluor avec le sel iodé et fluoré ainsi que le dentifrice.

Tout le travail réalisé est valorisé par **l'appui, la confiance et le dialogue réguliers avec des partenaires** tels que l'Agence française de développement (AFD), l'OMS, des universités, des fondations, des associations professionnelles, des entreprises du secteur dentaire, mais également les praticiens et praticiennes.

Au Laos, l'AOI accompagne le ministère de la Santé à mettre en place la stratégie nationale en PCI dans 3 hôpitaux de districts qui sont devenus des modèles et des références nationales. Le ministère et les partenaires techniques et financiers prennent en compte cette expérience pour la diffuser aux autres hôpitaux. Ce travail de qualité effectué au niveau des hôpitaux de district a suscité un intérêt d'hôpitaux centraux et une demande d'appui de leur part. L'année 2022 s'est traduite par la continuité du travail dans les 3 hôpitaux et l'initiation d'un travail avec 2 nouveaux hôpitaux de district, mais également la réalisation d'un audit en PCI de l'hôpital central de Setthatirath. Par ailleurs, l'AOI a assuré la continuité du suivi avec les facultés dentaires, de médecine, de sage-femme et d'infirmières.

À Madagascar, début 2022, un atelier sur la PCI a été organisé par le ministère de la Santé, l'OMS, et la Société Malgache de Prévention et Contrôle des Infections/Water, Sanitation and Hygiene (SMPCI / WASH) pour définir un plan stratégique national auquel l'AOI apporte son expertise et son expérience notamment sur le plan opérationnel. De plus, l'AOI a continué le travail de suivi des 30 centres de santés ainsi que la mise en place d'un accompagnement pour

5 nouveaux centres de médecins généralistes communautaires. L'année a également été marquée par le suivi de la formation à l'IOSTM, seule faculté dentaire du pays. Enfin, l'AOI a continué le travail de promotion de la santé par l'accès au fluor avec l'analyse de la teneur en fluor de dentifrice sur le marché malgache par l'agence de Contrôle des Denrées alimentaires (ACSQDA) en partenariat avec l'université de Piracicaba (Brésil).

L'AOI a également participé au Congrès de l'ADF en novembre 2022. En plus de la présence au stand durant tout le congrès, cela fut l'occasion d'aller voir chacune des entreprises partenaires qui soutiennent l'AOI pour les remercier, mais également de prendre de nouveaux contacts afin de continuer à valoriser la RSE.

Enfin, les partenariats institutionnels, associatifs et avec les entreprises ont été renforcés. La communication et la recherche de fonds doivent se poursuivre. La stratégie RSE est un élément important à prendre en compte en termes de recherches de fond et d'appui à moyen/long terme de même que la mobilisation des associations professionnelles ainsi que la recherche de nouveaux praticiens et praticienne solidaires.

En 2023, les projets en cours seront poursuivis et une importance particulière sera apportée à analyser et valoriser l'expérience acquise aussi bien du point de vue technique, organisationnelle que dans la démarche avec les partenaires.

Au nom de toute l'équipe, merci pour **votre soutien qui est essentiel pour assurer la poursuite, la pérennité et l'initiative des activités.**

L'AOI compte sur votre engagement.

Bonne lecture !

L'équipe AOI

Dr Hubert Weil - Président

VIE ASSOCIATIVE

L'année 2022 a été une année de transition. L'organisation de l'AOI a permis la poursuite du projet Laos-Madagascar sur les volets prévention et contrôle des infections (PCI), prévention par le fluor et formation. L'AOI a apporté un soutien ponctuel au Service Œcuménique d'Entraide (SOE) en Haïti.

1. Le travail des instances

En 2022, le Conseil d'Administration s'est réuni cinq fois, le Bureau six fois. Un nouveau Bureau a été élu en juin 2022.

Le Bureau, le Conseil d'Administration ainsi que les responsables de projet travaillent par zoom, sur le serveur et le blog sur lequel ils ont accès aux dossiers (dossiers techniques, documents de projets, photos, présentations et parutions). Cet outil permet un échange de données et contribue à mettre à disposition les éléments d'information les plus récents.

Le site AOI, Facebook, LinkedIn et le blog concourent à la diffusion de l'information aux adhérents, adhérentes, donateurs, donatrices et partenaires.

La comptabilité est tenue par le Cabinet SFECO. Le commissaire aux comptes est Thierry Laroque.

2. Organisation au siège

Le début de l'année 2022 a été marqué par le départ de C. de Belenet du poste de Déléguée Générale puis par le départ de D. Djeric du poste de chargée administrative en avril.

Avec un effectif divisé par 2, les activités de l'AOI ont néanmoins été assurées tant pour la gestion quotidienne du siège, le suivi et le développement partenarial (partenaires techniques et financiers, presse, associations professionnelles, RSE, praticiens et praticiennes solidaires, etc.) qu'au niveau du suivi des projets sur le terrain.

T. Marsais a été nommé Délégué Général en 2022.

Le recrutement pour le poste de chargée administrative a été lancé à partir de septembre. Face à un marché de l'emploi compliqué, le profil adapté n'avait pas été trouvé en décembre.

Par ailleurs, l'AOI a continué de travailler et de rechercher de nouvelles idées pour dynamiser la recherche de fond par le volet Praticien.ne Solidaire et le volet RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises). À ce titre, l'AOI a pris la décision de créer un poste de responsable recherche de fond et communication. Cela a permis de recruter Béatrice Julliard qui commencera à partir de janvier 2023.

3. Communication

L'agence Oblo accompagne l'AOI dans la communication et la recherche de fonds propres qui constituent le levier d'accès aux cofinancements institutionnels pour les programmes.

La communication est orientée vers le développement de partenariats avec la profession dentaire via les « Praticien.es solidaires » et les « Entreprises partenaires ».

La notoriété acquise facilite les actions d'éducation au développement au sein de la profession.

4. Sensibilisation des confrères et consœurs, communication auprès de la profession dentaire et du grand public

a. Adhérent.es

Avec « Praticien solidaire », le praticien ou la praticienne s'engage à faire un don à hauteur de la valeur d'un acte par mois. Cette opération l'invite à soutenir les actions de l'AOI et à partager son engagement avec les patients. Au 31 décembre 2022, l'association comptait 310 adhérent.es.

On constate la continuité de l'érosion au niveau des praticiens et praticiennes solidaires, due principalement aux départs à la retraite. L'AOI continue de travailler et de rechercher de nouvelles idées pour redynamiser ce volet.

b. Assemblée Générale

L'Assemblée Générale 2022 s'est tenue le samedi 17 juin 2021 à la faculté dentaire de Montrouge et par Téléconférence ZOOM.

Au programme de l'AG :

1. Présentation rapport moral exercice 2021
2. Présentation rapport financier exercice 2021
3. Rapport du commissaire aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021
4. Perspectives 2022
5. Résultats du vote des résolutions
6. Résultat du vote pour le renouvellement des membres du Conseil d'Administration

L'AG a été précédée le matin par une discussion autour d'un possible projet d'appui à la faculté dentaire de Ouagadougou (Burkina Faso). La discussion visait à présenter le contexte, les enjeux et les perspectives. La réalité du terrain et le contexte sociopolitique dans le pays n'ont pas permis d'aller plus loin dans ce projet.

c. Congrès et rencontres professionnelles

Congrès de l'Association Dentaire Française (ADF)

Le congrès de l'Association Dentaire Française s'est également tenu au Palais des Congrès, Porte-Maillot à Paris, du 22 au 26 novembre 2022.

Sur les 5 jours, plus de 28 000 visiteurs sont venu.es visiter l'exposition.

Le stand ainsi que le dépliant ont été appréciés. Les contacts ont été qualitatifs avec les personnes passées au stand.

L'ADF a permis de renforcer les liens avec les entreprises partenaires (Anthogyr, Coltène, GACD, GC, Happyblouse, Itena, Kulzer, Oralnum, Septodont, Hygitech, Dento-Viractis, Ivoclar, Générique Intenational, Anios, ORMCO-Kerr), mais également le COMIDENT, le CNO, la CARCDSF, des partenaires presses (CDF, CARCDSF, Dental Tribune, SFCD) et desassociations étudiantes dont l'UNECD. Globalement, les contacts sont très bons et les personnes rencontrées sont ravies du partenariat avec l'AOI.

d. Presse

Le soutien de la presse professionnelle s'est poursuivi en 2022 avec la parution de trois articles, six communiqués de presse et onze pages de communications diffusés dans la presse.

Des espaces ont notamment été offerts par différentes revues pour promouvoir l'opération « Praticien Solidaire », les cartons de rendez-vous et les cartes de vœux.

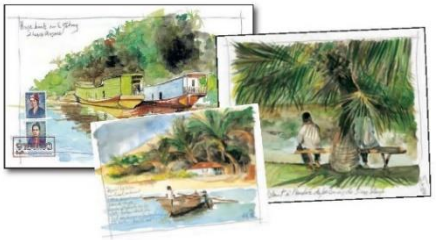

3 articles sont parus dans la presse en 2022 :

- *« Yambuliya Dipama : être utile à son pays »* - mars 2022 – Maxill'R
- « *L'AOI : une ONG de développement en Santé* », octobre 2023 - les CDF
- « *A Haïti : soutenez le cabinet du sourire* », novembre 2023 - Les CDF

Six communiqués de presse :

- *Meilleurs vœux - don et adhésion 2022* (janvier 2022)
- *Soutenez l'AOI don et cartons de rendez-vous* (février 2022)
- *À l'occasion de la journée mondiale des ONG, Soutenez l'AOI* (février 2022)
- *Soutenez l'AOI à l'occasion de la journée mondiale de la santé bucco-dentaire* (mars 2022)
- *Avec GACD des entreprises s'engagent* (juin 2022)
- *ADF 2022 : RDV avec l'AOI au stand 1S01* (novembre 2022)
- *AOI : Don de fin d'année et adhésion 2023* (décembre 2023)

11 pages offertes par des revues :

- ***Janvier :*** *Dentaire 365*
- ***Février :*** *Maxill'R - Ortho Autrement*
- ***Mars :*** *Dental Tribune - Info dentaire*
- ***Mai :*** *Ortho Autrement*
- ***Juillet :*** *CARCDSF - Ortho Autrement*
- ***Septembre :*** *Mag SFCD*
- ***Octobre :*** *Annuaire Dentaire*
- ***Novembre :*** *CDF*

Opération avec GACD

- *Opération web « AOI weeks » avril 2022*
- *Catalogue de juin : 16 pages dans le catalogue de juin 2022.*
- *Opération web « AOI weeks » octobre 2022*

1 article dans l'agenda 2023 de Ritimo :

- Initiative n° 21 : « Appui à la Prévention et au contrôle des infections dans les Centres de Santé à Madagascar »

3 Newsletters

- Mars 2022
- Mai 2022
- Juin 2022

2 vidéos réalisées et diffusées :

- « Journée mondiale de l'hygiène des mains » mai 2022
- « Prévention et contrôle des infections dans les CSB et les CHD à Madagascar » - mars 2022

27 hebdos de la semaine

e. Visibilité web et Réseaux Sociaux

La visibilité sur les moteurs de recherches ainsi que sur les réseaux sociaux est primordiale pour assurer la communication sur les projets AOI auprès du public, des réseaux professionnels, mais également des partenaires techniques et financiers.
En 2022, l'AOI a continué à progresser dans ces domaines afin d'améliorer sa présence aussi bien de manière quantitative que qualitative.

- Actualisation mensuelle du site internet de l'AOI
- Actualisation des informations AOI sur Google
- Actualisation des informations AOI YouTube + chaîne YouTube
- Création et actualisation de la page LinkedIn AOI - 24 publications
- Actualisation de la page Facebook - 24 publications
- 11 articles publiés sur le Blog de l'AOI
- Avec GACD : page dédiée à l'AOI sur leur site internet
- Avec Happy Blouse : création de la page dédiée à l'AOI sur leur site internet
- Avec Septodont : création d'une page dédiée à l'AOI pour l'opération arrondie solidaire (en partenariat avec Microdon)

4. Développement des partenariats

4.1 Avec les entreprises : des partenariats exemplaires

Le développement de partenaires d'entreprise est important pour l'AOI notamment dans le cadre du développement de la RSE. La rencontre annuelle AOI/Entreprises partenaires portant sur le bilan de l'année 2021 s'est déroulée le 1er février 2022.

a. GACD et les entreprises partenaires

C'est un exemple de partenariat avec un engagement sur la durée et qui continue à se développer d'année en année.

Après une année 2021 en progression, on remarque un net regain en 2022. Le partenariat avec GACD et les entreprises partenaires évolue avec des actions bien en place et efficientes.

En 2022, l'idée a été de changer la manière de communiquer sur l'AOI et d'aller sur une seule grosse action. La proposition a été de réaliser 16 pages dédiées à l'AOI dans le flyer du mois de juin, et non plus une chaque mois. Cela afin d'avoir un plus gros impact et de sensibiliser plus d'entreprises à participer à cette action.
Une autre idée a été d'organiser les « AOI weeks », sur deux semaines pour permettre aux entreprises de dégager un budget au fur et à mesure, si ce n'est pas possible de manière mensuelle. L'AOI a été mise en avant sur le site de GACD et les informations ont relayées sur les réseaux sociaux pendant toute la durée de ces « AOI weeks ».

En 2022, Anios, Anthogyr, Coltène, GC, Générique International, Hygitech, Itena, Ivoclar, ORMCO-Kerr, Kulzer, Dento-Viractis, ont soutenu l'AOI dans le cadre des opérations menées avec GACD.

En avril, dans le cadre d'une opération AOI Weeks, Kulzer et Kerr se sont engagées à faire un don à l'AOI correspondant à 10 % des recettes des produits vendus sur le catalogue web de GACD.

En juin, Dento-Viractis, Medibase, Clinix, R&S, Anios, Anthogyr, Coltène, GC, Générique Internationale, Hygitech, Itena, Ivoclar, Kerr, Kulzer se sont engagées à faire un don à l'AOI correspondant à 10 % des recettes des produits vendus sur le catalogue envoyé par GACD aux praticiens et praticiennes.

En octobre, dans le cadre d'une opération AOI Weeks, Coltène, GC, Hygitech, Ivoclar, Kerr, Kulzer se sont engagées à faire un don à l'AOI correspondant à 10 % des recettes des produits vendus sur le catalogue web de GACD.

La page « spécial AOI » est indiquée dans le sommaire. Un bandeau indique l'engagement des entreprises aux côtés de l'AOI, et une charte graphique est appliquée pour reconnaitre la page AOI.

Ce partenariat a d'autant plus de sens que ce sont les entreprises qui font l'effort, le prix de vente reste inchangé.

Sur le site GACD, une page réalisée conjointement avec les équipes de communication de l'entreprise et l'AOI présente l'ONG et les différents projets menés tout en valorisant l'engagement de GACD et les entreprises partenaires.

Enfin, une vidéo a été réalisée en juin pour mettre en avant le partenariat GACD-AOI.

Évolution depuis 2015 :

2015	12 000 €
2016	24 000 €
2017	27 000 €
2018	35 800 €
2019	45 850 €
2020	25 000 € (*sur 9 mois)*
2021	34 000 €
2022	41 000 €

Le choix des produits, la mise en page, les visuels et la visibilité dans le sommaire et la boutique AOI sur le site GACD continuent de bien fonctionner.

L'opération sera reconduite en juin 2023 et l'objectif sera d'élargir les partenariats et d'en avoir des nouveaux.

a. Ortho-Clean International

Le partenariat avec le Laboratoire *Ortho-Clean International* montre une autre forme d'engagement d'entreprise sur la durée avec le recyclage des bagues orthodontiques, une communication renforcée et l'échange de lien sur les sites Internet.

C'est un partenariat solide et pérenne avec des retombées concrètes depuis 2008.

En 2022, 41 178 bagues et brackets ont été remis par les praticiens et praticiennes ce qui a permis de verser 5000 € à l'AOI, en soutien aux projets à Madagascar et au Laos.

Cette opération est renouvelée en 2023.

b. Septodont

Un partenariat s'est tissé depuis 2021 avec Septodont. Il est né de la volonté d'avoir un engagement sur la durée avec l'AOI.

Après avoir soutenu l'IOSTM en 2021, Septodont a financé pour 2022-2023, l'appui à deux hôpitaux de district au Laos (Sikkothabong et Sangthong).

Par ailleurs, avec Microdon, Septodont a mis en place une opération d'arrondi solidaire par les salariés de l'entreprise en France. Avec l'AOI, 3 autres structures ont été présentées aux salarié.es. Basé sur le volontariat, l'arrondi donne la possibilité de soutenir financièrement les actions des associations partenaires. Chaque mois, les salarié.es ont la possibilité de réaliser un micro-don (de quelques centimes à quelques

euros) prélevé directement sur le salaire net. Par ailleurs, Septodont s'engage à abonder en versant le double du montant de chaque don.

Au sein de Septodont, une journée a été organisée en juin 2022 pour les salarié.es. Une animation « vélo solidaire » a été organisée pour soutenir l'AOI. Au total, 203,83 km ont été réalisés à vélo, soit un don à hauteur de 815 €.

Enfin, en septembre 2022, une réunion avec le directeur Septodont Asie et la directrice de la région Asie du Sud-Est a permis de présenter l'AOI et les enjeux des projets au Laos. Cette réunion a permis de renforcer les liens et d'ouvrir de nouvelles opportunités d'appui.

Les perspectives sont de soutenir l'AOI à moyen long terme.

c. HappyBlouse

Happyblouse est une entreprise d'e-commerce irlandaise créée en 2009 spécialisée dans la vente de tenues médicales. Elle est présente en Irlande et UK depuis 2009 et en France depuis 2016.

Au début de l'année 2022, suite à une prise de contact LinkedIn puis à une réunion de présentation, Happyblouse a souhaité mettre en place un partenariat.

Il a été convenu qu'Happyblouse s'engage à reverser 1 € sur chaque commande passée en France et organiser des opérations marketing sur une semaine pour reverser 10 % des ventes.

L'opération a été renouvelé pour 2023.

d. Oralnum

Fin 2021, un partenariat a été créé avec la société Oralnum, entreprise créée en 2021 qui propose une solution numérique de prise de rendez-vous en ligne avec un chirurgien-dentiste.

Dans le cadre du partenariat, Oralnum s'engage à reverser à l'AOI, 10 € sur chaque nouvel abonnement à la solution conclu avec un praticien, quel que soit son mode d'exercice ou sa structure juridique d'exercice.

Le démarrage de cette très jeune entreprise a été relativement complexe. Oralnum est arrivée sur un marché très concurrentiel (notamment avec Doctolib).

L'opération a été renouvelé pour 2023.

4.2 Avec les bailleurs de fonds institutionnels

En décembre 2021, le comité de décision de l'Agence Française de Développement (AFD) a octroyé le cofinancement pour la phase 3 du projet.

L'impact du covid-19 sur les activités s'est fait ressentir jusqu'en juin 2022. A ce titre, une demande d'Avis de Non Objection (ANO) pour la prolongation de 6 mois de la tranche 1 de la phase 3. L'ANO a été validé par l'AFD en décembre 2022. La tranche 1 se terminera le 30 juin 2023.

L'AOI a répondu à un Appel à Manifestation d'Intérêt de l'AFD en juillet 2022 en proposant un nouveau projet porté sur *l'amélioration de la PCI au Laos, Madagascar et Burkina Faso.*

L'AMI a été retenu par l'AFD et une Note d'initiative ONG (NIONG) présentant la stratégie d'appui dans son ensemble a été rédigée et déposée au début de l'année 2023.

4.3 Avec les universités

L'AOI entretient des relations de partenariat avec les universités Santé Paris Cité, la faculté de Santé Publique de Bordeaux et l'université de Piracicaba au Brésil.

4.4 Avec les associations professionnelles

Le **Conseil National de l'Ordre des chirurgiens-dentistes** apporte un soutien financier.

La Fédération Française d'Orthodontie a renouvelé l'opération en proposant de faire un don lors de l'inscription des congressistes aux journées de l'Orthodontie.

Le **CDFMag** a publié deux articles dans sa revue

HAÏTI

Haïti traverse les crises. Malgré un contexte toujours plus incertain, des ONG, associations et personnes continuent de travailler pour améliorer le quotidien des personnes. Depuis bientôt 35 ans, Françoise Ponticq exerce à Port-au-Prince dans le centre de santé haïtien du SOE.

Le Service Œcuménique d'Entraide (SOE) est une ONG haïtienne fondée en 1982 par un médecin haïtien qui était en exil en France. Les deux volets initiaux sont la santé communautaire et le développement agricole. Actuellement le SOE est toujours impliqué dans la santé communautaire avec deux centres de santé urbains. La clinique dentaire a été créée en 1989, parallèlement au démarrage d'un projet de « soins dentaires communautaires » qui venait compléter la panoplie des services de santé communautaire offerte par l'ONG dans ses centres de province.

1. Un contexte haïtien toujours plus incertains

Cela fait 5 ans que la situation s'aggrave. De nombreux facteurs concourent à cela : instabilité politique et socio-économique chronique, inégalités, pauvreté, insécurité, corruption, etc. La gourde (monnaie locale) a fortement dévalué tandis que l'inflation ne cesse d'augmenter notamment sur les produits du quotidien.

En 2022, des manifestations, parfois violentes, ont eu lieu contre l'augmentation du coût de la vie et de l'énergie. Le pays a été bloqué ; les routes coupées et barricadées. Il n'y avait pas de communication entre villes et régions. À Port-au-Prince, la circulation se fait désormais à pied ou en moto. Les institutions, bureaux, commerces, cliniques ou encore les banques ont été fermées la plupart du temps.

Les habitants ne peuvent cependant pas rester chez eux. Beaucoup exercent des activités dites « journalières » même s'il est difficile de se déplacer. On ne trouve de l'essence qu'au marché noir où le coût est 7 fois supérieur au prix à la pompe. Cela a des répercussions jusqu'aux télécommunications, car, les antennes fonctionnent avec des groupes électrogènes. L'eau potable, vendue par bidon, et le gaz propane se font également rares.

Face à cette situation, le gouvernement et son Premier ministre Ariel Henry restent silencieux et sans réaction. Le Nouvelliste, principal quotidien, écrivait dans son éditorial du 16 septembre 2022 : « Révolution pour certains, règlements de comptes pour d'autres, les événements […] confirment

Port-au-Prince

davantage la faillite de l'État […] et que le pays est comme un bateau ivre en pleine mer ».

L'opposition politique, les associations locales et internationales, les organisations internationales dénoncent cette situation.

2. Une année difficile pour la clinique

À Port-au-Prince, le contexte général a des répercussions sur la santé individuelle et collective. Malgré les efforts réalisés pour accueillir les patients, la clinique dentaire s'est trouvée dans une situation difficile, surtout à partir d'août 2022.

La clinique de Gapsi/SOE est située rue Lamarre, dans le centre de Port-au-Prince. Elle représente le second centre de soins du SOE. Le centre offre des soins dentaires et optométriques. Depuis mars 2018, un laboratoire d'anatomopathologie (Chaplab) est installé à l'étage de l'espace loué par le SOE, ainsi qu'un autre laboratoire Gaspi/SOE.

La fréquentation de la clinique a en effet fortement diminué ce qui s'explique notamment par le manque de moyens des patients. Comme d'autres cliniques et hôpitaux, les patients et le personnel soignant ne peuvent se rendre à la clinique sauf s'ils

viennent à pied. Outre l'insécurité et le blocage de route, se déplacer revient très cher.

Les dépenses en énergie, lorsqu'on en trouve, ont plus que doublé, ainsi que les produits consommables nécessaires pour prodiguer les soins. Le peu de recettes a entraîné des problèmes budgétaires et donc de paiement des employé.es. Ces derniers reçoivent des salaires trop bas au regard de l'augmentation du coût de la vie.

Jusqu'ici, la clinique arrivait à équilibrer les recettes et les dépenses et pouvait payer les salaires et des achats de matériel. Depuis le début de l'année 2022, l'augmentation des prix du carburant (100 %), des produits dentaires (100 %) sont difficilement supportables.

L'AOI a été l'une des structures qui a soutenu la clinique afin de traverser les 6 mois (septembre 22-février 23) et assurer le paiement des salaires ainsi que les coûts de fonctionnement.

Clinique - vue extérieure - 2022

3. Fréquentation de la clinique dentaire

La fréquentation de la clinique a connu une forte baisse d'août à novembre 2022.

Le patient type reste une femme âgée entre 26 et 45 ans et cela depuis 9 ans. La tranche d'âge la plus représentée reste toujours celle des 26-45 ans, puis des plus de 46 ans et enfin les 13-25 ans. Peu d'enfants fréquentent la clinique, ce qui s'explique notamment par le manque d'habitude à se faire soigner les dents de lait.

Depuis 2017, l'indice CAO est enregistré seulement à la première visite pour plus de représentativité. Même remarque pour enregistrement pour l'indice de LOE (indice en rapport avec l'état d'inflammation et de tartre de la gencive). L'indice 1, 2, 3 sont pratiquement les mêmes en chiffres. Ce sont en général les nouveaux patients qui représentent la quantité en classe 3 (LOE). Les anciens patients sont plus sensibilisés à l'hygiène.

4. Analyse de l'activité

La douleur et l'esthétique demeurent les raisons majeures de consultation, et l'urgence, celle qui entraîne les extractions.

La demande pour les soins dentaires est relativement présente spécifiquement pour ceux que propose le Gapsi/SOE. Les soins ont en effet un bon rapport qualité/prix notamment par l'avantage d'avoir des ressources de matériels dentaires par l'AOI et la Fondation CADET. Cependant, la clinique dentaire ne peut pas toujours répondre à la demande, car elle ne peut employer plus de personnes autant pour des raisons économiques que d'espace de travail.

La prothèse est revendue en général 3 fois le prix payé au laboratoire. Mais la situation économique pousse régulièrement à diminuer ce prix afin de faciliter l'accès au patient qui en a besoin. Il existe deux ou trois laboratoires dentaires en Haïti.

L'orthodontie et la parodontologie restent une préoccupation importante. Malgré une offre spécialités sur le marché, cela reste très onéreux et pas toujours fiable.

5. Le matériel dentaire et l'équipement

La clinique est actuellement équipée d'un unit et d'un fauteuil de bonne qualité depuis 2017.

Arrivée matériel à Port-au-Prince - septembre

Les dépenses en produits dentaires sont moindres, car, l'AOI et la Fondation Max Cadet contribue à l'équipement de produits dentaires (périssables) d'un coût compris entre 3000 et 4000 € par an, ce qui diminue les achats locaux et permet à la clinique de proposer des prix abordables aux patient.es. En septembre 2022, un container de la Fondation Max Cadet est arrivé. Il contenait également du matériel pour le SOE envoyé par l'AOI.

Les produits et techniques qu'utilisés sont adaptés aux moyens et s'attache à respecter au mieux les normes en termes d'accès aux soins. Une des améliorations souhaitées serait d'avoir accès à un

autoclave. Le coût est compris entre 10.000 à 30.000 $.

La génératrice commence à « vieillir », le moteur reste fonctionnel mais des pièces sont en mauvais état. Du fait de coupure d'électricité régulière, elle est utilisée chaque jour l'après- midi.

Par ailleurs, une formation de plusieurs techniciens devra être réalisée pour assurer une maintenance technique continue de la clinique SOE et au sein du cabinet dentaire.

6. La gestion et le fonctionnement des ressources humaines

La clinique dispose d'une secrétaire (en commun avec le service d'optométrie), d'un gardien, d'un technicien en optométrie, et de deux dentistes.

L'auxiliaire dentaire est partie en août 2020 et n'a pas été remplacée faute de moyens financiers. De plus, le Dr Vincent est parti exercer à l'étranger.

Le premier dentiste reçoit 40 % des soins réalisés et 30 % de la prothèse, avec la garantie d'un salaire fixe de minimum 2.500 gourdes/jour. Le Gapsi paie le laboratoire de prothèse et le transport.

Le Dr Ponticq reverse 35 % des soins et des prothèses. Elle paie le laboratoire et le transport et paie une indemnité au gardien (1250 gourdes/semaine) pour les heures de secrétariat après le départ de la secrétaire.

7. Analyse et perspectives 2023

La situation à Haïti reste très difficile. Dans ce cadre, les perspectives d'avenir sont compliquées à définir avec clarté.

Bien que la fréquentation ait diminué, la clinique a observé une remontée à partir de décembre.

Il reste beaucoup à faire en ce qui concerne la sensibilisation et la prévention. Il existe des initiatives de prévention aux soins dentaires à la radio ainsi que dans des groupes scolaires ou liés à l'église. Cependant le ministère de la Santé n'a jamais investi dans ce domaine. Il y a peu d'ONG tenant compte des soins dentaires hormis la Fondation Cadet, Christianville, Carrefour-Brochette en milieu urbain, Mirebalais, Pignon…

Au sein de la clinique, quelques points méritent d'être réfléchis et travaillés pour 2023 :

Dr. F. Ponticq - cabinet dentaire - SOE - 2022

- Revoir la contractualisation des employé.es en les responsabilisant notamment par rapport au matériel dentaire. Une augmentation des salaires doit également être étudiée
- Proposer une entente avec le laboratoire Chaplab pour le partage équitable des frais liés à l'énergie et l'eau
- Chercher un financement pour un autoclave et veiller au remplacement d'instruments et à la rénovation du cabinet
- Améliorer l'offre de prothèse dentaire pour augmenter les recettes. Cependant, le coût du laboratoire (41 % du prix de la prothèse) ne permet pas de faire de gros bénéfices. Cela demande également d'augmenter les tarifs, ce qui reste compliqué dans le contexte actuel.
- Faire l'évaluation de la section optométrie et la réorganiser d'une autre façon.

La clinique ne peut employer plus de ressource humaine, autant pour des raisons économiques que d'espace de travail. En 2023, la clinique souhaiterait pourtant embaucher un ou une auxiliaire dentaire. Ce type de personnel complète parfaitement le travail du dentiste.

Une formation pour sept techniciens sera dispensée en février par Pierre Jahan, ingénieur biomédical et référent technique à l'AOI. Cette formation permettra d'assurer une maintenance technique continue pour la clinique de l'ONG haïtienne SOE et au sein du cabinet dentaire. La mission sera également l'occasion de faire une révision complète du matériel et de changer des pièces usagées.

LAOS

Organisation de l'équipe

Un travail de planification des activités de la phase 3 du projet cofinancé par l'AFD a été effectué en janvier 2022.

L'équipe AOI au Laos est composée de

- Lola Van Dessel : Représentante et coordinatrice Laos
- Phengdy Inthaphanith : Appui technique et réseau
- Somvang Sihathep : Chargée de Projet
- Manithong Thammachitch : Assistante à la coordination
- Dr Keokedthong Phongsavan : Référente Santé

À partir de septembre 2022, L. Van Dessel est repartie vivre en Belgique pour raisons familiales. Elle continue de suivre et de coordonner les projets à distance avec l'équipe sur place et se déplace pour des missions régulières de plusieurs semaines tous les 2 à 3 mois. Cette réorganisation a été un challenge dans sa mise en place, mais fonctionne bien.

Contexte 2022

Pour rappel, des mesures de confinement ont été mises en place à partir du 30 mars 2020 au Laos. Les déplacements ont été interdits dans les hôpitaux à partir du mois de septembre 2021, au plus fort de l'épidémie de Covid-19. Les hôpitaux ont été très occupés de septembre à décembre 2021 par la mise en place de centres de quarantaines et de lieu d'accueil des malades du Covid-19. Les centres ont été mis en place et gérés par les personnels de santé des hôpitaux centraux et de districts et les personnels militaires. Les hôpitaux de la municipalité de Vientiane ont fermé début février 2022.

Peu de contacts et peu d'activités ont été organisés avec les 3 facultés de l'Université des sciences de la santé à Vientiane en début d'année 2022. Dans les trois facultés, les étudiant.es n'ont pas été autorisés à se rendre dans les locaux. Les cours ont été organisés en ligne. En outre, les enseignant.es se sont organisés en rotation et n'ont pas été présents sur le campus de l'université des sciences de la santé jusqu'en juin 2022.

Le Laos a ouvert ses frontières au mois de mai 2022 et les vols commerciaux ont repris. L'entrée dans le pays est désormais possible sans quarantaine obligatoire. À partir de ce moment, les missions des experts et expertes techniques et du personnel du siège de l'ONG ont été de nouveau possibles. Une mission du siège a été effectuée en juin 2022. Deux missions d'appui à l'expertise technique ont été effectuées en septembre 2022 et novembre 2022. En novembre 2022, un audit en PCI de l'hôpital central de Setthatirath a été réalisé.

Notons que des changements ont été effectués au sein de l'unité PCI du département de la médecine curative du ministère de la Santé. La personne en charge de l'unité a été nommée en milieu d'année 2022. Une nouvelle stratégie nationale en PCI a été développée, avec l'appui de l'OMS et sera en vigueur pour 10 années. Un plan d'action quinquennal est en développement et sera partagé en milieu d'année 2023. L'équipe de l'AOI travaille en étroite collaboration avec l'équipe des formateurs et formatrices nationaux. Une dynamique positive est en place et il y a la volonté d'organiser des réunions bimensuelles afin de partager et de discuter entre professionnels de la PCI des hôpitaux de références de Vientiane dans l'objectif de trouver des solutions aux problématiques récurrentes.

Une formation à l'attention des formateurs et formatrices nationaux en PCI est en cours d'organisation et aura lieu en 2023. Des demandes d'appui techniques ont émergé à la suite de la communication des résultats positifs obtenus au sein des hôpitaux de districts. Les hôpitaux centraux, à travers les formateurs et formatrices nationaux en PCI, ont la volonté d'assurer la qualité des précautions standards de PCI à l'image des hôpitaux de districts que l'AOI a appuyée lors de la phase 2 du projet. Ainsi, l'AOI a organisé un voyage d'études avec 4 formateurs et formatrices nationaux dans 2 hôpitaux de districts usant de pratiques standards en PCI en Thaïlande.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE 1 : Améliorer le programme intégré de promotion de la santé, amélioration et contrôle de la qualité du dentifrice disponible sur le marché.

L'analyse de la teneur des dentifrices collectés dans quatre marchés de la capitale de Vientiane a été effectuée en mars 2021. Les résultats montrent que les 10 dentifrices fluorés disponibles et les plus communément vendus à Vientiane répondent aux normes internationales. La communication des résultats auprès du ministère de la Santé et des fabricants ou entreprises importatrices concernant l'analyse de la teneur en fluor des dentifrices collectés n'a pas encore été effectuée. L'identification des partenaires Lao (ADL, Faculté dentaire, ministère de la Santé-département de la promotion de l'hygiène, ministère de l'Industrie et du Commerce) doit être menée dans le courant de l'année 2023.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE 2 : Améliorer la prévention et le contrôle des infections

Amélioration de l'enseignement de la PCI de 3 facultés de l'université des Sciences de la santé de Vientiane

Des contacts réguliers ont été établis en 2022, et ce, malgré l'absence des cours en présentiel et la présence minime des enseignant.es dans les locaux des facultés jusqu'en juin 2022. Des rencontres avec les directions des facultés ont permis de discuter et de progresser sur le développement du renforcement des cours de PCI dans les 3 facultés de l'Université des sciences de la santé.

- **Faculté des sciences infirmières (école de sages-femmes et d'infirmières)**

En 2021, suite à la formation en PCI de 15 enseignant.es, une première visite d'un hôpital modèle avait été organisée en mars 2021.

En juillet 2022, un deuxième déplacement à l'hôpital de Xaythani a permis d'observer et d'échanger notamment sur l'agencement des lieux, le traitement de sols et des surfaces et le traitement de l'instrumentation. Cela a été l'occasion pour les enseignants de mieux connaître les lieux de stage pour les étudiant.es.

L'appui pour l'enseignement pratique au sein des salles de travaux pratiques (TP) a été en discussion avec les directions durant l'année 2022. Une évaluation de l'enseignement au sein des salles de TP sera menée en 2023 afin d'observer les pratiques et proposer des améliorations et des remises à niveau si besoin.

Visite de la faculté des sciences infirmières

Un appui pour la formation pratique au sein des salles de TP est en cours et fera l'objet de missions spécifiques avec le soutien d'expert.es techniques en 2023. Il y aura une première phase d'observation, de discussions avec la faculté pour évaluer le niveau et les besoins d'appui et par la suite le développement et proposition de méthodes pédagogiques mixtes telles qu'utilisation de manuels, de protocoles, analyses de cas.

- **Faculté d'odontologie**

Des changements dans l'équipe des enseignant.es points focaux PCI ont eu lieu. La faculté voudrait actualiser le contenu du cours à l'attention des étudiant.es. 5 enseignant.es ont assisté à la formation initiale sur la PCI durant 5 jours en mars 2021. L'identification des modules de formation de renforcement en PCI sur base de l'enseignement déjà dispensé au sein de la faculté est en cours. La faculté a fait la requête concernant un appui pour le personnel de la stérilisation centrale, notamment pour l'entretien et mise en place d'instruction et de protocoles pour les autoclaves. Des échanges entre le personnel de la stérilisation centrale de la clinique de la faculté d'odontologie et le personnel responsable de la stérilisation centrale à l'hôpital de district de Naxaythong auront lieu

en 2023 afin de développer les instructions et les protocoles pour l'entretien des autoclaves.

- **Faculté de médecine**

Pour rappel, une formation initiale sur la PCI a été organisée en mars 2021 pour 10 enseignant.es de la faculté de médecine. Plusieurs réunions et discussions ont eu lieu en 2022 afin de faire le point concernant l'enseignement de la PCI au sein de la faculté de médecine. Il n'est pas simple d'organiser les cours de PCI au sein de la faculté. La matière est transversale et aucun enseignant senior n'a été nommé responsable pour cette matière spécifique. Une réorganisation au sein de l'administration a eu lieu avec la nomination du doyen et des vice-doyens de la faculté. Cela a mis plus de 6 mois à être officialisé par l'Université des sciences de la santé. Les enseignant.es et la faculté ont été très peu actifs durant cette période. Les nouveaux administrateurs et administratrices ont nommé des enseignant.es juniors points focaux pour la PCI à la fin de l'année 2022. Ces personnes semblent motivées. Le ministère de la Santé avec l'appui de l'AOI a organisé un atelier afin de présenter le contenu de chaque module de formation des formateurs et formatrice en PCI disponible au sein du ministère de la Santé. Ceci a permis d'identifier les modules déjà enseignés au sein de la faculté, ceux qui pourraient être ajoutés et, de créer un programme à l'attention des deux années (2ème et 4ème). Les enseignant.es récemment nommés responsables de l'enseignement ont aussi proposé au ministère de la Santé et à l'AOI d'organiser une formation initiale sur la PCI en janvier 2023.

Les enseignant.es n'ayant pas l'habitude d'organiser des cours pratiques au sein de salle de travaux pratiques, la salle de TP rénovée avec l'appui de l'AOI n'a pas d'usage spécifique pour le moment. La faculté doit organiser un horaire de cours et un système d'accès à la salle de TP. L'AOI pourra par la suite accompagner la mise en place de cours pratique de PCI.

Application de la stratégie nationale en PCI dans 5 hôpitaux de districts - Réalisation d'un audit à l'hôpital de Setthathirath

- Appui aux 3 hôpitaux de districts soutenus lors de la phase 2 :

L'équipe de l'AOI a été en contact régulier avec le personnel des hôpitaux de districts et a effectué son travail d'appui/conseil sur le terrain et/ou en ligne tout au long de l'année 2022.

Visite de Naxaythong - juin 2022

Globalement, les équipes médicales de 3 hôpitaux de districts ont été appuyées selon leurs requêtes et leurs besoins :

- Formation des personnels d'entretien et des infirmières responsables de leur supervision (sols et surfaces, linge, traitement des dispositifs médicaux) ;
- Introduction et sensibilisation sur l'importance de la mise en place d'instruction et de protocoles PCI afin de garantir le respect des précautions standard de PCI. Travail sur le développement d'instruction, de protocoles et de manuels pour l'entretien de la machine à distiller l'eau et les autoclaves ;
- Formation concernant les soins médicaux d'urgence : 2 formateurs nationaux en PCI du ministère de la Santé travaillant au sein de l'hôpital central de Mahosot ont organisé une formation pratique concernant le respect de la PCI lors de soins médicaux d'urgences. Trois sujets ont été préalablement identifiés par les équipes médicales dans les 3 hôpitaux de districts : nettoyage et suture des plaies infectées, aspiration de mucosités par voie nasale et évitement des infections urinaires lors de soins de santé. En effet, les personnels de santé bénéficient de très peu de formations pratiques continues au sein de l'hôpital. Les personnels des hôpitaux de districts ayant participé à la formation ont par la suite organisé une formation au sein de leur hôpital respectif afin de faire bénéficier à l'ensemble du personnel de la salle des urgences ;

- Rappels constants à propos des pratiques standards de PCI et mise en place du système de stérilisation centrale.

Globalement les équipes des hôpitaux sont fières de l'évolution positive quant à la qualité des soins dispensée au sein de l'hôpital. En outre, ils jouissent à présent d'une très bonne réputation. Il est à noter que ces hôpitaux s'inscrivent dans une continuité d'amélioration de la qualité des soins et sont aptes à mettre en œuvre des plans d'action. Les hôpitaux ont développé un plan d'action avec des étapes précises afin d'accéder aux différents stades pour obtenir des résultats positifs concernant la qualité de soins de santé prodigués dans leur établissement.

Visite de Hardxaythong – juin 2022

Les trois hôpitaux de districts prévoient de soutenir au moins la moitié des centres de santé dont ils ont la responsabilité. C'est la raison pour laquelle ils demandent des formations d'appui sur certaines précautions standards de PCI, qui seront organisées en 2023.

Les personnels discutent de leur volonté de suivre la politique du contrôle des infections et la stratégie de l'amélioration de la qualité des soins de santé mise en place par le gouvernement. Cela représente les prémices d'un système de certification concernant l'assurance qualité des hôpitaux. Il semble que l'approche aux hôpitaux de districts concernant l'amélioration continue de la qualité des soins dispensés est appropriée et apporte des résultats positifs. Par ailleurs, de nombreuses visites d'échange ont eu lieu au sein des trois hôpitaux afin de mettre en valeur l'évolution et les modifications positives au sein des hôpitaux de districts. Plusieurs partenaires du projet, mais aussi d'autres acteurs et actrices du secteur de la santé au Laos tels que l'OMS, des hôpitaux centraux et de districts, un hôpital de province se sont rendus sur place. Leurs objectifs étaient de se renseigner sur les changements de pratiques PCI opérés sur le long terme et la méthodologie appliquée pour arriver à de tels résultats.

En 2022, l'AOI a démarré le **soutien de deux nouveaux hôpitaux** de districts de la municipalité de Vientiane.

Des demandes d'appui à l'amélioration de la PCI ont émané de 4 hôpitaux de districts (Sangthong, Parkgnum, Saysettha, Sikkhotabong). Suite à ces initiatives, l'équipe de l'AOI a mené des missions d'évaluation des pratiques PCI de référence au sein de ces 4 hôpitaux en tenant également compte de critère de motivation, d'éloignement et de fréquentation journalière.

Pour mener à bien cette évaluation préalable des hôpitaux de districts, les formateurs et formatrices nationaux du ministère de la Santé avec le soutien l'équipe AOI au Laos a actualisé un outil d'évaluation des pratiques PCI du ministère de la Santé. Un atelier réunissant les formateurs et formatrices nationaux en PCI et les responsables de la PCI du ministère de la Santé ainsi que le bureau de la santé de la municipalité de Vientiane a été organisé afin de s'accorder sur les objectifs et les items et termes de l'évaluation. Les missions d'évaluations sur le terrain ont eu lieu en avril et mai 2022 et la dernière étape de la sélection a eu lieu lors de la mission d'expertise du siège. Lors de leur mission au Laos, une visite des 4 hôpitaux de districts a eu lieu afin d'évaluer l'état des infrastructures et de la motivation des équipes dirigeantes et des personnels et une analyse des rapports d'évaluation des 4 hôpitaux a été effectuée. Suite à ces actions, 2 hôpitaux de districts (Santhong et Sikhottabong) ont été retenus. Par la suite des rencontres et discussions

Visite de l'hôpital de Sikotthabong

ont eu lieu afin de présenter les différentes étapes de l'appui de l'AOI afin de mener à bien l'appui sur le long terme.

Pour ces deux hôpitaux, la direction de l'hôpital avec l'appui de l'AOI et d'un architecte a travaillé sur les plans en vue de la planification des rénovations des hôpitaux de districts sélectionnés. L'architecte a réalisé des plans initiaux des bâtiments qu'il a proposé à l'expertise AOI.

Sur cette base, un travail de réflexion a été entamé avec les équipes des 2 hôpitaux afin de réhabiliter les bâtiments, reprendre et comprendre les différents circuits (patients, administration, dispositifs médicaux, linge).

Des propositions de rénovations sont discutées avec l'architecte, l'équipe de l'hôpital et l'équipe de l'AOI. Un exercice de réflexion permanente est également mené concernant les responsabilités et rôles des équipes de dirigeant.es et des personnels de soins concernant l'amélioration de la qualité des soins pérenne au sein des deux hôpitaux. Par la suite des documents d'agréments seront rédigés pour s'assurer de la compréhension de chaque partie sur les rôles et responsabilités de chacun.

Comme évoqué précédemment, l'appui aux 3 hôpitaux de district a suscité un intérêt par d'autres équipes d'hôpitaux centraux. Dans ce cadre, au cours de l'année 2022, des personnels de santé de 2 hôpitaux centraux - Setthatirath et Mahosot- sont entrés en contact avec l'AOI pour demander à bénéficier d'un appui à l'amélioration de la PCI.

Hôpital central de Setthatirath

Il est nécessaire d'avoir une vue sur la problématique concernant les pratiques PCI au sein de **l'hôpital central de Setthatirath**. Pour cela, avec l'équipe de l'hôpital, a été réalisé un audit global des pratiques PCI au sein de l'hôpital. L'objectif a été d'évaluer la situation actuelle de la PCI au sein de l'hôpital, les activités/ressources PCI existantes et d'identifier les forces et les lacunes qui peuvent éclairer les plans futurs. L'audit peut être considéré comme un diagnostic pour détecter les problèmes ou lacunes qui nécessitent une amélioration et identifier les domaines dans lesquels l'équipe de l'hôpital peut renforcer les standards de PCI répondant aux normes et exigences nationales de la PCI. L'audit a été réalisé en novembre 2022 à la suite duquel un rapport a été transmis au comité PCI et à la direction de l'hôpital. Par la suite un plan d'amélioration des pratiques sera développé et proposé par l'hôpital. L'AOI pourra alors étudier dans quelle mesure elle pourra accompagner l'équipe de l'hôpital à mettre en œuvre leur plan d'action.

Voici un résumé des recommandations contenues dans le rapport :

- Révision des méthodes de nettoyage des sols et des contrats avec les sociétés privées
- Connaissance et maitrise approfondies des produits utilisés pour 1) nettoyer 2) désinfections les sols, surfaces et dispositifs médicaux ainsi que le linge
- Système pour le traitement des sols et des surfaces
- Révision du circuit et du traitement du linge et des locaux de la lingerie
- Révision du circuit et du traitement de l'instrumentation ainsi que la stérilisation des dispositifs médicaux
- Révision du traitement des dispositifs médicaux thermosensibles
- Lavage des mains doit être aux standards (lavabo propre, savon, serviettes pour séchage des mains, etc.)
- Révision du stockage, conservation et contrôle des médicaments
- Renforcer les rôles et responsabilités du comité PCI au sein de l'hôpital

Une demande de la part de l'équipe PCI de **l'hôpital Central de Mahosot** a également émergé. L'AOI a été invité à participer à une réunion de concertation pour la PCI au sein de l'hôpital. Il était intéressant de participer à une réunion dans laquelle le vice-

directeur de l'hôpital a montré son engagement pour la PCI et explicitement fait la requête d'un appui par l'AOI. Celui-ci a aussi insisté sur l'importance d'organiser des réunions d'échange sur la PCI afin d'améliorer la qualité des soins.

Audit PCI - Setthatirath novembre 2022

Principaux problèmes soulevés :

- Processus faible d'auto-évaluation des pratiques PCI et pas de personne, groupe à qui rapporter les résultats, pas de système en place
- Protocoles pour les blessures par objet tranchant existant, mais n'est pas toujours respecté, et les boîtes pour stocker les objets tranchants ne sont pas aux normes (aiguilles ne sont pas disponibles tout le temps)
- Problèmes d'approvisionnement : sac en plastique de couleur différente pour trier les déchets sanitaires
- Pas de locaux de stockage pour le matériel stérile, circuit entre la maternité et les salles d'opération pose problème surtout pour l'acheminement du matériel stérile
- Le service des urgences est près de la route, est poussiéreux et extrêmement sale,
- Les personnels de santé sont en sous-effectifs et font beaucoup de tâches, manque de temps pour le nettoyage des salles
- Importance d'intégrer les personnels de l'entretien dans la formation PCI (mais ce service est externalisé).

Capitalisation des acquis en PCI pour améliorer les pratiques

Les hôpitaux appuyés par l'AOI lors de la précédente phase du projet rapportent des résultats visibles en termes d'amélioration des pratiques standards de PCI. Ces hôpitaux sont considérés comme des modèles.

Échange d'expériences

Des visites d'échange entre les personnels de santé et les directions des deux hôpitaux appuyés au sein du nouveau projet sont organisées afin d'initier une réflexion et des échanges entre les différentes équipes. Les visiteurs sont fréquents (personnels de santé et direction de différentes formations sanitaires, personnel de l'OMS et du ministère de la Santé).

Suite à la demande de l'équipe de soins de l'hôpital pédiatrique de Luang Prabang, un voyage d'échange a été organisé avec l'hôpital de Xaythani et de Naxaythong. En outre, des échanges réguliers ont lieu entre les équipes responsables de la PCI au sein des hôpitaux de districts et l'équipe de l'AOI afin d'informer sur l'approche et la méthodologie d'appui à une équipe de soins afin de répliquer le modèle et atteindre des résultats satisfaisants en termes de pratiques standard de PCI. Les enseignant.es de trois facultés de l'Université des sciences de la santé ont effectué plusieurs visites depuis 2021.

Atelier - Echange d'expérience - mai 2022

Des rencontres régulières ont eu durant l'année 2022 avec l'OMS afin de présenter les résultats obtenus dans les hôpitaux de districts et la mise à niveau de l'enseignement de la PCI au sein de trois facultés de l'Université des sciences de la santé. L'équipe de l'OMS a été impressionnée par la réceptivité des équipes des trois hôpitaux de districts soutenus lors de la phase précédente du projet. La représentante de l'AOI au Laos participe aux réunions bimensuelles

en ligne de l'OMS regroupant les acteurs et actrices internationaux dans le secteur de la santé au Laos. L'AOI a eu l'occasion de présenter aux 25 participant.es son action au Laos.

De nombreuses interactions ont lieu avec des représentant. es ou expert.es techniques des partenaires internationaux tels que :

- L'ONG Friends without borders qui soutient la mise en place de l'hôpital pédiatrique de Luang Prabang
- Le Service Fraternel d'entraide (SFE) qui mène des projets d'appui au système de santé dans 3 provinces rurales pauvres du Sud du Laos
- La fondation Pierre Fabre qui travaille avec la faculté des sciences infirmières notamment à la mise en place d'un système de bourse et la formation pratique des étudiant.es
- Le projet Lao-lux qui appuie la mise en fonction d'hôpitaux dans trois (3) provinces au Laos
- L'Institut Pasteur du Laos qui appuie des visites au sein des laboratoires de niveau 3 avec les étudiant.es en médecine

Des contacts réguliers ont lieu avec les responsables du service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France au Laos afin de partager les informations concernant les activités de l'AOI sur le terrain.

L'antenne de l'AFD au Laos est régulièrement informée afin de maintenir le lien malgré la rotation du personnel. C'est souvent l'occasion de présenter les actions de l'AOI au Laos pour l'amélioration de la qualité des soins.

Atelier de capitalisation des expériences

Depuis le début de la phase 3, des discussions sont en cours entre le ministère de la Santé l'AOI et l'OMS afin d'organiser un atelier de capitalisation des expériences fin 2023 ou début 2024 sur les résultats obtenus dans différents hôpitaux de district considérés comme des modèles en matière d'application de la stratégie nationale en PCI.

Cela sera l'occasion de faire l'analyse des étapes, des points clés à prendre en compte. L'atelier devra permettre d'établir des recommandations pour un passage à l'échelle.

Afin de valoriser les bonnes pratiques en matière d'amélioration de l'environnement des soins et les pratiques standards de PCI, des documents de capitalisation seront diffusés à cette occasion.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE 3 : Renforcer la capacité d'associations professionnelles

Renforcement de l'Association des Dentistes laotiens (ADL), de l'association des infirmiers du Laos et de l'association des sages-femmes du Laos.

L'AOI a participé au congrès national organisé par l'ADL en novembre 2022. L'ADL n'est pas actif pour le moment. Le président n'a pas été réélu. Pour le moment, une personne peu dynamique siège a à la présidence.

L'association des infirmiers du Laos rencontre des problèmes de gouvernance depuis un an. Le président et le vice-président ne sont pas encore élus et ne sont pas en fonction. L'association n'a pu établir de plan d'action annuel. Pour cette raison, aucune activité n'a pu avoir lieu avec l'association.

L'association des sages-femmes du Laos semble plus opérationnelle et dynamique. L'organisation détient un plan d'action ainsi qu'une charte de travail. Il sera opportun d'étudier les possibilités de collaboration en 2023.

MADAGASCAR

À Madagascar, l'AOI soutient le ministère de la Santé publique et les acteurs et actrices de la santé notamment dans l'application de directives nationales sur le terrain.

Depuis 2021, L'AOI accompagne les partenaires avec la 3ème phase du projet d'appui au développement intégré de la santé orale, de la Prévention et du Contrôle de l'Infection au Laos et à Madagascar a été mis en place.

La stratégie d'accompagnement repose essentiellement sur le renforcement des compétences locales à travers un soutien technique et financier.

Les activités de l'AOI à Madagascar sont mises en œuvre à travers une convention avec le cabinet d'études LR dirigé par Laetitia Razafimamonjy représentante AOI. L'équipe est également composée de

- Dr Orelys Ratsirahonana : chargée du volet Santé
- Finoana Razafimamonjy : Assistante de projet
- Dominique Ramaroson : Chargé de communication et logistique
- Manjaka Razafindrabe : Assistant en communication/vidéo
- Domoina Ramanankasina : Assistante de Projet pour le volet administratif

Le projet comprend 3 volets :

1. Promotion de la santé par le renforcement de l'accès au fluor :

- Dentifrice fluoré : application des normes, contrôle de qualité, mise en place d'une législation

- Sel iodé et fluoré : application du décret, contrôle de qualité, communication sur le sel iodé et fluoré auprès de la population et des personnels de santé

2. Amélioration de la Prévention et du Contrôle des Infections (PCI) : participation au groupe de travail d'élaboration d'une stratégie nationale de prévention et contrôle des infections (PCI) du ministère de la Santé, appui à la mise en application de la PCI à la faculté dentaire (IOSTM) et dans des formations sanitaires.

3. Renforcement de capacité d'associations professionnelles : accompagnement, l'AMC MAD (Association des Médecins Communautaires de Madagascar) dans leur structuration et leurs activités, SMPCI/WASH (Société Malagasy de Prévention et Contrôle des Infections/Water, Sanitation, Hygien), et de l'ONOS (Ordre National des Odonto-Stomatologistes).

1. Promotion de la santé par le renforcement de l'accès au fluor :

1.1. Dentifrice fluoré

Application des normes, contrôle de qualité, mise en place d'une législation, taxation, partenariat avec l'université de Piracicaba.

Analyse de Dentifrice

En avril 2022, une formation de techniciens de l'ACSQDA portant sur l'analyse de la teneur en fluor des dentifrices a été effectuée par le chef de service. Cela a permis d'avoir une équipe de 6 techniciens et techniciennes qui font régulièrement des analyses.

Les entreprises productrices et importatrices de dentifrice viennent à l'ACSQDA faire analyser leur dentifrice pour un contrôle de conformité. Les analyses des dentifrices sont réalisées soit à la demande des entreprises pour obtenir un certificat de conformité délivré par l'ACSQDA, soit à la demande du ministère du Commerce. Concernant ce dernier mode de transmission, une baisse du nombre d'échantillons transmis a été

notée pour 2022. Cela est dû à un dysfonctionnement au niveau du ministère du Commerce : certains agents de ce ministère ont procédé eux-mêmes à la délivrance de certificat de conformité et d'autorisation de mise en vente sans procéder à l'analyse de la teneur en fluor. Cette situation a été signalée par l'ACSQDA aux autorités compétentes et a été résolue.

Le ministère du Commerce est habilité à prélever des dentifrices sur les marchés. En cas de plainte sur un produit, l'ACSQDA avec une équipe du ministère du Commerce va prélever sur le marché pour détecter des anomalies. Il n'est pas pratiqué d'analyses de routine sans demande.

Il existe 3 entreprises qui produisent du dentifrice à Madagascar : Tonident, c'est le plus ancien dentifrice produit à Madagascar et le moins cher, Tsara Tsiky, dentifrice produit à Nossy Be et Vohipenko, dentifrice produit dans le sud depuis 2021. Les tubes les plus vendus sont de 25 g (+++), 50 g et 70 g.

Résultats des analyses de dentifrices commercialisés à Madagascar réalisées en 2022

Date d'analyse	Marque de dentifrice	Origine	Type d'abrasif	Taux de fluor total (en ppmF)	Taux de fluor soluble (en ppmF)	Date de péremption
28/01/2022	Tonident Thérapeutique	Madagascar	MFP/CaCO3+SILICA	1446,5	1430,8	30/08/2024
	Tonident Avec Perles Actives	Madagascar	MFP/CaCO3+SILICA	1436,2	1433,6	07/12/2024
	Tonident Total Care +	Madagascar	MFP/CaCO3+SILICA	1449,9	1445,6	28/01/2025
06/04/2022	Aquafresh	Afrique du Sud	SILICA	1382	1494,5	01/01/2023
07/04/2022	Maxam Multi Action	Chine	SILICA	1573,6	1575,8	11/2023
08/11/2022	Ultra White			1489,6	1516,5	

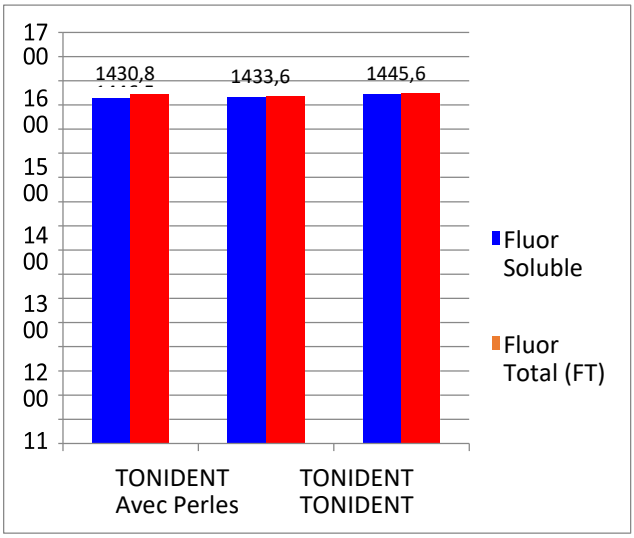

Les résultats du tableau ci-dessus montrent que le dentifrice Tonident est dans les normes suite à une modification de formulation après une première analyse effectuée il y a quelques années.

- Les commandes de réactifs et d'une électrode sont réalisées dans le cadre de commandes par l'ACSQDA

- Au niveau national, une nouvelle étude de la teneur en fluor des dentifrices fluorés les plus courants est en cours. Cette étude est pilotée par l'ACSQDA avec la collaboration de l'AOI et de l'université de Piracicaba au Brésil. Le protocole de collecte a été établi. Les dentifrices seront collectés dans chaque région. Les analyses seront réalisées par l'ACSQDA avec double analyse sur des échantillons par le laboratoire au Brésil. Une communication des résultats de cette étude ainsi qu'une information sur les normes des dentifrices fluorés seront communiquées aux entreprises productrices et importatrices de dentifrice.

- Dans le cadre d'une démarche d'accréditation, un dossier est en cours de constitution pour le SADCAS (https://www.sadcas.org)

1.2. Sel iodé et fluoré

Application du décret, contrôle de qualité, communication sur le sel iodé et fluoré auprès de la population et des personnels de santé

Suite au constat que les petits et moyens producteurs de sel ne pratiquent pas la fluoration ainsi que l'insuffisance de synergie entre les 2 programmes iodation et fluoration du sel, les principales activités en 2022 ont porté sur l'impulsion et la facilitation de l'organisation de réunions de coordination entre les acteurs et actrices concernés par les programmes iodation et fluoration du sel sous l'égide du ministère de la Santé. Malgré ces initiatives, fin 2022, seuls CSM et NSEGSM pratiquent la fluoration et l'iodation du sel et prennent en charge les investissements et les coûts des intrants (KF et KIO3).

La CSM produit autour de 50 000 tonnes de sel iodé et fluoré par an et la NSEGSM 25 000 à 30 000 tonnes. TAF assure le conditionnement du sel alimentaire du groupe, en sel, fin de 200 g et 500 g, ainsi que la distribution du gros sel dans la capitale. Ainsi, les 3 entreprises du Groupe Taloumis peuvent couvrir plus de 60 % des

besoins en sel alimentaire iodé et fluoré à Madagascar.

En termes de qualité, la teneur en Fluor recommandée est de 250 ppm.

Le sel iodé et fluoré produit par CSM Diégo en novembre 2022 a une teneur moyenne en fluor oscillant entre 124 ppm et 167 ppm pour le gros sel en sac de 50 kg et des teneurs moyens en fluor allant de 130 ppm à 300 ppm pour le sel fin en petits conditionnements. Pour TAF qui assure le reconditionnement du sel de NSEGSM, les teneurs en fluor du sel se situent autour de 213 ppm et 243 ppm.

En 2023, une des priorités sera d'accompagner l'organisation d'une réunion avec l'ensemble des entreprises productrices de sel sous l'initiative du ministère de la Santé et le soutien de l'OMS afin de faire appliquer la mise en pratique de l'iodation et de la fluoration du sel.

2. Amélioration de la Prévention et du Contrôle des Infections (PCI)

2.1. Participation au groupe de travail d'élaboration d'une stratégie nationale de prévention et contrôle des infections (PCI)

Madagascar est confronté à un défi pour améliorer la PCI. Sur le terrain, différents organismes (Banque Mondiale, USAID, PNUD, AFD, OMS, Marie Stopes International, etc.) interviennent dans ce domaine en se basant généralement sur les directives du ministère de la Santé établie dans les années 90, au début du programme de lutte contre le VIH, appelées mesures de « précautions universelles » ou « précautions standards ». Elles ont été promues pour l'ensemble des formations sanitaires du pays. Ces précautions standards nécessitent une révision pour qu'elles correspondent aux évolutions des recommandations internationales. Parmi ces mesures figurent entre autres le lavage des mains, le port et le retrait des équipements de protection individuelle (EPI), le nettoyage et la désinfection des surfaces, le traitement de l'instrumentation et du linge ainsi que celui des déchets.

Depuis 7 ans, l'AOI soutient l'amélioration de la PCI dans des CHRD CSB1, CSB2 avec un appui à l'ensemble des services (petite chirurgie, maternité, cabinet dentaire, soins, consultation médicale). L'approche a été faite au niveau de toutes les formations sanitaires au sein d'un district sanitaire sous l'impulsion du Médecin Inspecteur et de l'équipe du district sanitaire. À partir de 2019, après un constat conjoint sur les nombreuses lacunes en matière de PCI à Madagascar, l'AOI a noué une relation de travail avec la SMPCI-WASH, une société savante/association créée officiellement en 2020. Elle visant la promotion de la PCI au niveau du pays. La collaboration entre les 2 organismes comprend des partages d'expériences, un appui à la structuration de la SMPCI-WASH et un partenariat en vue de participer à la mise en place des stratégies et directives nationales en PCI, notamment au sein de l'hôpital de Befelatanana.

Dans le cadre de l'approche One Health, Madagascar fait partie de 11 pays d'Afrique qui bénéficie d'un projet de l'OMS portant notamment sur l'appui à la mise en place d'un Plan Stratégique National, d'un Plan Opérationnel sur 1 an et d'un Plan de Suivi-Evaluation en PCI.

Séance plénière - atelier PCI à Majunga – mars 2022

Coordonné par le ministère de la Santé et l'OMS Afro, cette initiative a débuté à Madagascar par l'organisation du 1er au 5 mars 2022 d'un atelier national en PCI à Majunga. L'atelier a réuni sous le lead du ministère de la Santé publique, de la SMPCI-WASH et de l'OMS différents acteurs et actrices concernés par la PCI : directions au sein du ministère de la Santé publique telles que le Service de Santé Environnement (SSEnv), de l'hygiène et de la lutte contre les infections nosocomiales au sein de différents CHU, CHD et CSB, des représentants des ministères et entités concernés par le One health ainsi que l'AOI.

Après les 5 jours d'atelier, une ébauche de Plan Stratégique National (PSN) de PCI, et un début de Plan Opérationnel (PO) et de Plan de Suivi-

Evaluation (PSE) ont été établis. Différentes séances de travail à Antananarivo et des échanges entre les membres du comité restreint, dont fait partie l'AOI, ont été programmés d'avril à décembre 2022 pour finaliser les 3 documents.

En marge de l'atelier, le Service de Santé Environnement (SSEnv), point focal PCI au sein du ministère de la santé malgache, assure la coordination de l'initiative avec l'OMS. À sa demande, un film court de présentation de l'atelier et de ses objectifs a été réalisé par lAOI

Un atelier de finalisation, de validation et de présentation aux partenaires techniques et financiers du PSN PCI, du PO et du PSE est prévu durant le 1er semestre 2023.

2.2. Appui à la formation en PCI à la faculté dentaire (IOSTM)

Les travaux de réhabilitation des salles de traitement de l'instrumentation et de la salle clinique de l'IOSTM se sont terminés en juin 2021. Le mois suivant, un atelier de 3 jours de renforcement de capacités des enseignant.es en PCI a eu lieu. Sur la base de cette formation théorique, l'équipe enseignante a préparé la session pratique en ce sens où les différents éléments de la formation théorique ont fait l'objet de séquences de jeu de rôle simulant la mise en pratique à la salle clinique. Ceci, en vue de la formation des étudiants. Les enseignants ont également formé le personnel technique et les agents de surface de l'IOSTM par rapport à leur rôle respectif dans la mise en œuvre du nouveau protocole de PCI à la faculté dentaire. En octobre 2021, un 2ème atelier de 3 jours avec les enseignants de l'IOSTM avait été organisé dans le but de valider la formation pratique des étudiants par rapport au nouveau protocole de PCI à la faculté dentaire.

La formation de la première promotion d'étudiant.es à utiliser la salle clinique en adoptant les nouvelles instructions PCI a eu lieu en octobre 2021.

En décembre 2021, une mission de suivi a été organisée et a permis de constater in situ la mise en application des instructions instaurées au niveau du CSTD, et de faire le point avec les responsables au niveau de l'IOSTM par rapport à

Formation PCI - IOSTM - 2022

différents points : l'hygiène des mains et des surfaces, la gestion de la sortie et du retour de l'instrumentation, le traitement du linge et des matériels médicaux, le fonctionnement et la pérennisation du système. Un outil de suivi-évaluation de la pratique de la PCI au CSTD a été élaboré avec les enseignant.es. Les instructions semblent être intégrées par les étudiant.es et le personnel technique. Les matériels sont en nombre suffisant, y compris les instruments rotatifs pour que toutes instrumentations médicales thermorésistantes passent à l'autoclave. Une instruction concernant le traitement des matériels thermosensibles a été définie par l'équipe de l'IOSTM. Il reste trouver une solution pour le système d'approvisionnement en sachets, en scotch intégrateur et en pastilles témoin de stérilisation.

Durant la saison cyclonique, des problèmes d'infiltration et d'évacuation des eaux de pluie entrant par les châssis vitrés et au niveau des vérandas des étages sont apparus à l'IOSTM. L'infiltration d'eau a endommagé une partie de la peinture à la salle clinique. L'entreprise LGB BTP qui a effectué les travaux a été mobilisée.

Une deuxième vague d'étudiant.es a été formée les 17 et 18 mars 2022. La formation se déroule

avant les stages cliniques. Les formateurs et formatrices sont les enseignant.es de l'IOSTM (internes qualifiants, responsable du CSTD). Au cours de la formation, les points suivants ont été abordés : rappel des fondamentaux en matière de PCI, système adopté par rapport au nouvel aménagement des locaux et des nouveaux équipements. Une séance de débriefing entre l'équipe de formation et les équipes de l'AOI (Madagascar et siège), a été organisée à chaque fin de journée.

Cette 2ème formation des étudiant.es a permis de constater que les enseignant.es maîtrisent bien les nouveaux protocoles, transmettent avec aisance aux étudiant.es les bonnes pratiques par rapport à leur mise en application et veillent à leur mise en pratique durant les Travaux pratiques au CSTD. De leur côté, l'intérêt et l'attention des étudiant.es est bien présent.

Quelques petites erreurs ont été notées mais ont été immédiatement corrigées : omission du lavage des mains avant et après le port de gants ; retrait des gants de ménage lorsqu'on essuie les matériels. En outre, des étudiant.es ont oublié d'apporter leurs blouses alors qu'il s'agissait de simulation de stage en milieu réel.

À la fin de la formation, une réunion entre l'équipe de l'AOI, le responsable de l'enseignement théorique de l'hygiène et asepsie, le Directeur de l'IOSTM et le responsable de la salle clinique s'est tenue afin d'actualiser le contenu de l'enseignement.

Le cours théorique sur l'hygiène a été transmis à l'équipe de l'AOI siège pour un retour. La continuité de la formation a également été discutée dans la mesure où plusieurs formateurs et formatrices ne peuvent pas toujours être disponibles, notamment lorsque les internes qualifiants auront terminé leur spécialisation.

En mai 2022, une mission de suivi de la mise en pratique de la PCI a été organisée. Cette mission a permis d'aborder différents points relatifs à la PCI à l'IOSTM, notamment les forces et les défis concernant l'encadrement des étudiant.es, l'adhésion de l'équipe enseignante aux nouveaux protocoles, la mise en pratique par le personnel technique, l'approvisionnement en consommables et le traitement des déchets.

À la demande de la direction de l'IOSTM, un inventaire des matériels a été réalisé les 9 et 10 juin 2022.

En 2023, le suivi de ma mise en place de la formation en PCI à l'IOSTM se poursuivra avec notamment la participation de l'équipe du siège.

2.3. Appui à la PCI dans les CSB1 et CSB2

Après des activités de terrain perturbées avec le Covid-19, les missions de suivi et d'appui des CSB et CHD de la 1ère et 2ème phase du projet ont repris en 2021. 8 CSB de la 2ème phase (CSB2 Ambatondrakalavao, CSB2 Manjakatompo, CSB2 Andriambilany, CSB2 Andriantsivalana, CSB2 Ambohipihaonana, CSB2 Ankaratra, CSB2 Belambo, CSB2 Morarano, CSB2 Ambatolampy ville), ont fait l'objet de suivi formatif. L'un des défis pour 2022 était notamment d'effectuer un suivi-formatif au niveau des autres CSB de la 1ère et 2ème phase qui n'ont pas pu être visités en 2021.

Le suivi des formations sanitaires appuyées lors de la première phase du projet a été programmé d'avril à mai 2022. Ce suivi a permis de constater l'existence d'important turnover au niveau des différents services (maternité, soins, dentisterie) ou au niveau du chef de centre (médecin chef) Cela sur pratiquement l'ensemble des formations sanitaires de la 1ère phase. Ces changements ont quelque peu impacté négativement la mise en pratique des protocoles de PCI dans la mesure où le transfert de compétence n'a pas toujours été systématique avec les nouveaux membres du personnel.

La participation des bénéficiaires est un élément fondamental qui assure la pérennité des activités. Elle permet d'acheter régulièrement les consommables (savons liquides, gaz, etc.) évitant

ainsi toute rupture. Ceci est possible grâce à une bonne gestion des recettes et dépenses. Par ailleurs les ressources humaines constituent un facteur important dans la réussite des activités. La motivation du médecin chef ainsi que l'encadrement continu des personnels nouvellement entrés au centre contribuent à maintenir les pratiques de qualité en matière de prévention des IAS. Enfin des suivis réguliers sont indispensables pour éviter tout relâchement dans l'accomplissement des activités.

Un document de synthèse a été établi à la suite de la mission. Il comprend notamment un résumé de la situation au niveau chaque formation sanitaire au premier semestre 2022.

Une formation continue du CSB2 Ambohibary Sambaina (CSB appuyé lors de la 1ère phase du projet) a été organisée en juin 2022. Le sentiment de l'équipe formatrice à l'issue de la séance a été que le médecin chef ainsi que l'ensemble du personnel étaient motivés pour appliquer les bonnes pratiques de prévention et de contrôle des infections. Entre la dernière mission de suivi et le jour de formation, la propreté de la salle de stérilisation s'est nettement améliorée car, le médecin chef a demandé à son personnel de faire un nettoyage régulier. Une partie des tissus a été renouvelée. Un code couleur par service a été instaurée (bureau du médecin chef, salle de soins, salle d'accouchement, dentisterie). Par contre, un effort reste à faire concernant la gestion de la participation des bénéficiaires au niveau de la salle de soins qui gagnerait à être davantage transparente et fiable.

Personnel du CSB2 Ambohibary – équipe AOI - 10-2022

En somme, cette formation a permis au nouveau médecin chef du CSB2 Ambohibary de renforcer et d'actualiser ses connaissances en matière de bonnes pratiques de PCI. Il en est de même pour les autres membres du personnel, y compris les bénévoles et stagiaires. Le médecin chef promet de suivre de près la participation des bénéficiaires, surtout au niveau de la salle de soins. Des suivis réguliers seront indispensables pour ce centre après cette formation.

Un deuxième suivi de 3 CSB2 de la 1ère phase du projet (Ambohimangakely, Imerintsiatosika et Ivato) a été effectué en septembre 2022. Après celui en avril et en mai 2022, un autre suivi a été effectué pour les formations sanitaires où la PCI fonctionnait moyennement bien. Ces missions de suivi ont été réalisées avec l'équipe du SSEnv, le service responsable de la PCI au niveau du ministère de la Santé publique. Ce suivi a permis de constater que des efforts restent à faire pour les 3 CSB visités en matière de PCI. En effet, bien que ces CSB2 continuent à utiliser les sets d'instruments par patient ainsi que la stérilisation à l'autoclave all américain des matériels médicaux, certains membres du personnel ne sont pas rigoureux par rapport à l'application systématique de ces démarches. Il en est du même du nettoyage des surfaces, du lavage des mains, de propreté de l'environnement extérieur, etc.

Une vidéo relative aux actions d'appui à la PCI a été réalisé en février 2022. L'idée a été de produire un film de 3 minutes où des acteurs et actrices de santé concernés par ce volet d'activité à Madagascar s'expriment sur leur vécu et leur ressenti par rapport au projet. Le film comprend également une présentation narrative des principales étapes de mise en place au niveau de chaque formation sanitaire.

Capitalisation des expériences en PCI au niveau des CSB et CHD à Madagascar en octobre 2022 avec production d'un document analytique

Après plus de 7 ans de mise en œuvre dans le cadre du projet, la capitalisation des acquis et leçons apprises de cette expérience en PCI est nécessaire.

10 formations sanitaires ont été sélectionnées pour une évaluation, 5 de la phase 1 dont 1 CHRD1 (Arivonimamo) et 4 CSB2 (Behenjy, Ambohibary, Imerintsiatosika et Ambohitrimanjaka) et 5 de la phase 2 dont 4 CSB 2 (Ambodifarihy, Andravola, Morarano, Ambohipihaonana) et 1 CSB1, (Tsinjony).

L'objet de cette étude est une analyse approfondie de ces formations sanitaires à partir des données recueillies lors des différentes phases de réalisation du projet et des nombreuses missions de suivi. Un complément de données chiffrées a été enregistré du 17 au 30 octobre 2022. L'analyse documentaire a inclus l'examen des rapports de projet en phase 1 et 2, des évaluations externes réalisées, la consultation des devis et factures de travaux ainsi que le compte-rendu de missions de suivi. Les documents de conception et d'élaboration du programme ont été également été consultés.

En termes d'appui technique et d'approche, les formations sanitaires entrent dans un processus de formation/réhabilitation/suivi. L'approche globale d'un projet d'amélioration en PCI entraine un bouleversement, un changement des pratiques et une réorganisation des équipes qui obligent à de multiples suivis pour offrir de solides garanties de pérennité.

Lors de l'évaluation initiale, de nombreuses lacunes ont été remarquées, notamment pour le traitement de l'instrumentation par immersion dans l'eau de Javel et ses conséquences néfastes, ainsi que l'utilisation du Poupinel, en général défectueux et dont l'efficacité n'est ni garantie, ni validée scientifiquement.

Dans la plupart des CSB, l'UNICEF via le projet PASSOBA a doté beaucoup d'autoclaves All American, sous-utilisés faute de méthode et de formation. Le All American, dispositif rustique et adapté aux conditions locales apporte une réponse pour le traitement des matériels dans les zones aux ressources limitées. Les instruments chirurgicaux sont emballés dans des tissus cotons de fabrication locale pour l'utilisation d'un set par acte qui contribue à la sécurité des soins. L'examen des cahiers de stérilisation montre que la méthode est strictement appliquée par du personnel formé et dédié à cette activité.

Sur le plan financier, les différences d'investissement ont été distinguées pour les formations sanitaires de la phase 1 dont les bâtiments sont de plus grande dimension, le bassin de population et les niveaux d'activité plus importants. D'autre part, le district d'Ambatolampy a bénéficié de dotation d'autoclaves par le projet PASSOBA, ce qui n'est pas le cas pour les formations sanitaires de la phase 1. Ainsi, le coût unitaire moyen de mise en place et de suivi de la PCI dans les formations sanitaires phase 1 s'élève à près de 13 000 Euros en moyenne, et à 7 000 Euros en moyenne pour celles de la phase 2. Par ailleurs, il est important de souligner l'importance du financement des consommables PCI (gaz pour l'autoclave, détergent désinfectant pour les surfaces hautes, savon liquide pour les mains, ...) par un au système de participation des usagers (de 0,04 € à 0,4 € en fonction des formations sanitaires et des actes) comme facteur de pérennité.

L'expérience accumulée par l'appui à 30 formations sanitaires à Madagascar depuis 2015 autorise à définir les points essentiels pour une extension sur d'autres districts sanitaires ou pour toute une région, à savoir :

- Accord local et/ou national pour la participation des usagers
- Nécessité de directives nationales en PCI
- Efficience de la PCI dans les formations sanitaires périphériques
- Implication des autorités locales et des MI (médecins inspecteurs) et DRS (directeurs régionaux de la santé) dès la conception

En conclusion, les résultats de cette évaluation sont le fruit de l'expérience accumulée par les projets d'appui de l'AOI au Cambodge, au Laos et à Madagascar. Les limites perceptibles d'une telle approche sont à mettre en regard des conditions d'intervention : zone rurale enclavée, difficulté d'accès à l'eau, ressources financières réduites, etc. Cependant les équipes locales ont fait preuve

de motivation et d'adhésion pour améliorer la PCI qui allie conception partagée, formation et mise en œuvre immédiate avec des moyens adaptés au contexte local. La richesse des enseignements à tirer de ce projet exemplaire mériterait de compléter l'analyse des données par une évaluation externe de l'ensemble des CSB soutenus.

3. Renforcement de capacité d'associations professionnelles : accompagnement, SMPCI/WASH, de l'ONOS ainsi que de l'AMC MAD dans leur structuration et leurs activités.

3.1. Appui à l'AMC MAD et à l'amélioration de la PCI dans 5 cabinets de MGC

Les différents échanges entre l'équipe de l'AOI et les dirigeant.es de l'AMC MAD (Association des Médecins Communautaires de Madagascar) ont permis de formaliser le partenariat entre les 2 entités avec un soutien à la structuration de l'association et un appui particulier en matière de PCI.

L'association qui possède une certaine maturité a poursuivi ses actions habituelles en attendant l'appui en PCI de la part de l'AOI. Ces actions comprennent :

- Le recrutement et l'appui à l'installation de nouveaux MGC afin de compléter les sites vacants
- La formation initiale des nouveaux membres et la formation continue des anciens membres
- La réalisation d'activités de compagnonnage, soit le suivi sur site des MGC par les membres référents
- L'organisation de regroupements de pairs par région aux fins de partage, de renforcement de capacités et de détente face à l'enclavement des MGC

Appui aux activités de compagnonnage et d'évaluation du contexte au niveau de chaque MGC durant le 2ème semestre 2022

Les compagnonnages consistent pour les dirigeant.es de l'AMC MAD ainsi que pour les membres « référents » d'effectuer annuellement un suivi et un accompagnement des MGC au niveau de leur site d'exercice. L'objectif de cette démarche est multiple :

- Evaluer les conditions d'exercice, l'application des protocoles et l'utilisation des outils mis en place par chaque MGC, ceci dans un souci de maintenir un service de qualité
- Evaluer le niveau d'activité du MGC
- Identifier les problèmes et lacunes éventuels
- Accompagner le MGC à remédier et surmonter les lacunes

Une fiche de suivi-évaluation appelée « fiche de compagnonnage » est utilisée dans le cadre des missions de compagnonnage. Cette fiche permet d'avoir une idée du fonctionnement, des potentialités et des lacunes de chaque MGC. Dans le cadre de l'évaluation aux fins de présélection de 5 cabinets de MGC pilotes, l'AOI a appuyé à la réalisation des missions de compagnonnage 2022. Ces missions ont concerné les différentes régions d'intervention des MGC : Analamanga, Vakinankaratra, Itasy, Bongolava, Boeny, Sofia et Atsimo Andrefana.

Les rapports de compagnonnage individuels des MGC ont permis de pré-identifier quelques sites qui pourraient être appuyés du fait de leurs caractéristiques intéressantes :

- Motivation pour améliorer la PCI
- Motivation pour l'évolution continuelle du cabinet : développement d'autres activités que les activités standards (data box, échographie, etc.)
- Niveau d'activité élevé
- Existence de personnel complémentaire (paramédicaux, personnel d'appui)

Formation en PCI des MGC dans le cadre des premières journées internationales de la médecine communautaire en octobre 2022

Formation PCI - octobre 2022

L'AMC MAD organise annuellement une Assemblée Générale. Pour l'année 2022, en collaboration avec ses partenaires techniques et

financiers, l'association a organisé les premières journées internationales de la médecine communautaire qui se sont tenues à Tuléar du 25 au 27 octobre 2022.

Les objectifs de ces journées professionnelles sont d'aborder l'ensemble des aspects de la médecine générale communautaire, véritable spécialité aux soins de santé de première ligne tout particulièrement dans les zones rurales enclavées et les zones périurbaines. Cela en partenariat avec les représentant.es de la même spécialité en France et avec la participation de médecins de cinq autres pays francophone du sud. D'autre part, il s'agissait de prendre en compte le bouleversement et les opportunités du numérique dans la santé. Enfin, ces journées avaient également pour objectif de faire la promotion de l'AMC MAD.

Dans le cadre de l'appui à la structuration de l'AMC MAD, l'AOI a soutenu l'association à travers une participation et la contribution à l'organisation de ces 1ères journées internationales.

L'AOI est intervenu dans le cadre de ces journées le 25 octobre 2022. Cela était consacré à la formation médicale continue. Le thème développé a été la Prévention et Contrôle des Infections. La formation a été assurée par les Drs Christophe HERRAN et Yambuliya DIPAMA.

La matinée, la formation comprenait des exposés sur la théorie en matière de PCI suivi de questions- réponses. L'après-midi a été consacré à répondre aux questions des MGC, sur la PCI mais aussi sur le TUD.

Pré-sélection des MGC pilotes en PCI

La pré-sélection des MGC pilotes qui seront appuyés par l'AOI pour l'amélioration de la PCI dans leur cabinet médical repose sur plusieurs critères dont l'appréciation s'est faite sur la base de différentes sources de données :

- Fiche d'identification de chaque MGC qui a été rempli individuellement par chaque médecin durant la journée de formation continue en PCI à Tuléar en octobre 2022
- Fiches de compagnonnage établies par les Médecins Référents au sein de l'AMC MAD durant les missions de compagnonnage durant le 2ème semestre 2022
- Tableau de pré-sélection de 15 MGC pour devenir des cabinets pilotes en PCI établi par l'équipe dirigeante de l'AMC MAD

À partir de ces différentes pré-analyses, mais

Cabinet MGC de Matielona - 2022

aussi en tenant compte de l'accessibilité, 5 cabinets de MGC ont été identifiés pour devenir cabinets pilotes en PCI. Ils seront visités par l'équipe de l'AOI afin de finaliser la sélection.

Evaluation initiale des MGC présélectionnés pour être cabinets pilotes en PCI, en décembre 2022

Après l'identification de 5 MGC potentiels pour devenir cabinets pilotes en PCI, des missions d'évaluation initiale sur site ont été réalisées par l'équipe de l'AOI. Cette phase consistait à :

- Constater visuellement l'état du cabinet médical et la possibilité de mise en œuvre du projet
- Discuter avec le MGC de sa motivation et de la faisabilité du projet : les réformes à apporter en terme de pratique et de protocole PCI, les charges supplémentaires potentielles, la pérennisation des changements
- Identifier les améliorations à apporter pour de bonnes pratiques en PCI : travaux de réhabilitation, réaménagement des services, matériels et équipements complémentaires ;
- Discuter avec l'entreprise locale de la réalisation des travaux de réhabilitation identifiés et relevé des métrés
- Etablir un pré-calendrier de mise en œuvre

4 visites ont été réalisées en 2022 sont et concernent les régions Analamanga, Vakinakaratra et Bongolava.

3.2 Appui à l'OSC SMPCI –WASH

En 2021, après le début des échanges entre l'AOI et la SMPCI-WASH (Société Malagasy de Prévention et Contrôle des Infections/Water, Sanitation, Hygien), cette dernière a pu activer sa formalisation à travers l'établissement d'un statut, la constitution du CA, l'élection des membres du Bureau et l'ouverture d'un compte bancaire. Par ailleurs, les membres du bureau de la SMPCI-WASH ont entrepris des actions de plaidoyers auprès du ministre de la Santé publique, du SG, de la DGFS et de la DGMP pour une meilleure prise en compte de la PCI au niveau du pays.

Puis, dans le cadre de la mise en place d'une stratégie nationale en PCI, la SMPCI-WASH a été identifiée par l'OMS comme étant l'une actrice centrale avec le SSEnv la DGFS et la DVSSER.

Collaboration dans la cadre de l'élaboration du Plan Stratégique Nationale de PCI, à partir de mars 2022

La SMPCI-WASH et l'AOI font partie du comité restreint dans le processus d'élaboration du Plan Stratégique Nationale de PCI à Madagascar. A part l'atelier d'élaboration à Majunga, différentes réunions et séances de travail ont été organisées ensemble avec un soutien technique et méthodologique continu à l'équipe de la SMPCI-WASH.

Appui à la célébration de la journée mondiale du lavage des mains : production d'un film sur le technique de lavage des mains, le 5 mai 2022

Dans le cadre de son partenariat avec l'OMS, la SMPCI-WASH s'est vu confié l'organisation de la journée mondiale du lavage des mains au niveau du ministère de la santé par l'OMS. La SMPCI-WASH a sollicité l'AOI pour faire partie du comité de préparation avec le SSEnv, les CLINs au niveau du CHUJRB et CHUJRA.

L'AOI a été sollicité pour faire une présentation de ses expériences à travers ses interventions au niveau des CSB et CHRD en matière de lavage des mains.

La SMPCI-WASH a également demandé à l'AOI la production d'un film didactique sur la méthode validée en matière d'hygiène des mains : lavage des mains avec de l'eau et du savon et friction des mains avec une solution hydroalcoolique. Ainsi, l'AOI a contribué au script, a assuré le tournage et

Prise vidéo - lavage des mains - mai 2022

le montage du film qui a été diffusé durant la journée de célébration et partagé aux différentes personnes présentes.

Enfin, l'AOI a appuyé à l'organisation de l'atelier SMPCI-WASH sur la PCI et la préparation des formations sanitaires aux épidémies dans le cadre du congrès national de la SPIM (Société de Pathologie Infectieuse de Madagascar) les 28 et 29 novembre 2022.

3.3 Appui à l'ONOS

Après la réalisation en 2020 de 3 vidéos OMS/AOI sur les précautions en matière de PCI en période de pandémie, une formation ciblant les quelques 800 chirurgiens-dentistes publics et privés en exercice à travers Madagascar a été organisée. La préparation du contenu de la formation a été effectuée par les expert.es en PCI de l'AOI, notamment sur la base des 3 vidéos OMS/AOI portant sur :

- L'accueil et la sélection des patients
- Les procédures de PCI pendant le soin
- Les procédures applicables après le soin

Réalisée en distanciel, avec des séquences de présentation des vidéos et des séquences de question-réponse, la formation a réuni une trentaine de participant.es répartis dans différentes régions de Madagascar. Le choix de l'heure de formation (par l'ONOS) et le faible accès à la connexion Internet ont limité la participation des chirurgiens-dentistes à la formation.

Aucune activité n'a pu être menée avec l'ONOS en 2022. Les problèmes internes de l'ONOS, à savoir la non validation par le ministère de la santé du bureau élu lors de la dernière élection

ont limité les activités de l'Ordre. De plus, le décès de quelques membres du bureau du fait du Covid-19 n'a pas arrangé les choses. Aussi, les membres du bureau restant ont été étoffés par les autorités sanitaires avec des personnes ressources désignées. Le nouveau bureau de l'ONOS a été sommé par le ministère de la Santé d'assurer les affaires courantes et d'organiser les élections d'un nouveau bureau pour 2023.

Conclusion

La production de sel iodé et fluoré n'est réalisée que par les entreprises du groupe Taloumis. Des actions de la part de l'administration sont nécessaires afin d'impulser un engagement de la part des autres producteurs et reconditionneurs de sel, et en même temps de maintenir celui des entreprises déjà engagées.

Le contrôle qualité des dentifrices fluorés est bien instauré au niveau de l'ACSQDA qui s'est renforcé en nombre de personnel capable d'effectuer l'analyse de la teneur en fluor dans les dentifrices. Bien que la législation sur le dentifrice fluoré ne soit pas encore instaurée, l'existence des normes fixant le taux du fluor dans le dentifrice fluoré a permis d'améliorer la qualité des dentifrices produits localement. La réalisation d'une étude sur la qualité de l'ensemble des dentifrices fluorés les plus vendus à Madagascar ainsi que les dentifrices produits localement est nécessaire dans la mesure où toutes les marques qui ne sont pas systématiquement fait analyser par les importateurs. La mise en place de la législation par l'administration est également nécessaire pour une meilleure régulation.

Concernant la Prévention et le Contrôle des Infections, Madagascar fait partie de 11 pays africains bénéficiaires d'un appui de l'OMS pour la mise en place d'un Plan Stratégique Nationale (PSN) ainsi que d'un Plan Opérationnel et le Plan de Suivi-Evaluation y afférent. C'est un début pour l'harmonisation et la mise aux normes des pratiques. Plusieurs entités sont mobilisées dans la démarche sous le leadership du SSEnv et de la SMPCI-WASH.

Le système de Prévention et Contrôle des Infections à l'IOSTM a connu une nette amélioration. L'utilisation des sets d'instruments est acquise, de même que le traitement à l'autoclave des instrumentations médicales thermorésistants. Les autres mesures de PCI sont globalement respectées.

Un suivi périodique avec l'équipe enseignante et la direction de l'IOSTM sera poursuivi.

Au niveau des CSB et CHD de la première et deuxième phase du projet, l'application de bonnes pratiques en PCI demandent un suivi régulier. Les missions de suivi mobilisent les équipes des centres de santé à être plus rigoureux dans leurs pratiques. Parfois, la réalisation d'une nouvelle séance de formation en PCI est nécessaire lorsqu'une grande partie du personnel a changé. Le manque de financement expliqué notamment par la diminution drastique de la participation des bénéficiaires du fait de programmes trop verticaux affecte l'autonomie des CSB pour l'achat des consommables et la pérennité du système.

En ce qui concernent l'appui des organisions de la société civile, l'appui de l'AMC-MAD en PCI et par rapport aux activités structurantes telle que les AG, les rencontres et le suivi-évaluation des cabinets de MGC avance. L'année 2022 a été marquée par la continuité du développement de la structure en terme d'activités, d'initiatives et de partenariat. La sélection de 5 MGC pilotes en PCI a bien avancé, de même que l'évaluation de l'état zéro de leurs cabinets.

Pour la SMPCI-WASH, la structure a gagné en notoriété et en matière de partenariat. En plus de l'appui dans la mise en place du PSN, la structure se voit confier des activités telles que le projet de formation à distance ECHO et les activités autour de la journée mondiale du lavage des mains.

RAPORT FINANCIER

Exercice clos - 31 décembre 2022

Le Commissaire aux Comptes a procédé aux contrôles et vérifications des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022. L'exercice dégage un résultat positif de 31 789 €. Les fonds propres de l'association au 31 décembre 2022 s'élèvent à 73K€.

1. Ressources de l'exercice

Le montant des produits d'exploitation en 2022 est de 494 K€ (hors produits financiers).

Il était de 475K€ en 2021.

Ressources en € 2022/2021	2022	2021	variation %
Subventions publiques	253 601 €	201 046 €	26,1
Subentions privées	10 000 €	49 000 €	-79,6
Cotisations	26 545 €	28 242 €	-6,0
Produits annexes	46 209 €	57 680 €	-19,9
Dons	127 081 €	124 174 €	2,3
Divers et transfert de charges	31 086 €	14 722 €	111,2
TOTAL	494 522 €	474 864 €	4,1

1.1. Fonds publics

AFD

Un cofinancement de 819 500 € représentant 60% du coût total du projet « Promotion de la santé orale, prévention et contrôle des infections au Laos et à Madagascar (Phase 3) » a été attribué par l'AFD lors du comité de sélection du 14 décembre 2021. Un 1er versement de 530 576€ a été reçu le 19 avril 2022.

Au Laos, au 31 décembre 2022, le montant affecté sur le cofinancement AFD s'élève à 147.615 €.

À Madagascar, au 31 décembre 2022, les dépenses sur cofinancement AFD s'élève à 105.286 €.

1.2. Fonds privés

Le montant des fonds privés reçus en 2022 s'élève à 209 835 € (201 416€ en 2021).

A ce montant, il faut ajouter le montant de 50000€ reçu de la Fondation Septodont pour le Laos, produit constaté d'avance pour l'exercice 2023.

Adhésions :

En 2022, l'association compte 310 adhésions pour un montant de 26 545€ (331 adhésions pour un montant de 28 242 € en 2021)

	2022		2021	
	Nb	Montant	Nb	Montant
Bienfaiteurs	3	1 035 €	3	1 035 €
Actifs	292	24 820 €	311	26 471 €
Sympathisants	15	690 €	17	736 €
Total	**310**	**26 545 €**	**331**	**28 242 €**

Produits annexes :

Le montant total des produits annexes en 2022 s'élève à 46 209€ (57 680€en 2021) soit une diminution de 19.9%.

	2022	2021	variation %
Cartes de vœux	12 €	590 €	-98
Cartons de rendez-vous	44 850 €	55 914 €	-19,8
cartes de correspondance	965 €	945 €	2,2
Enveloppes illustrées	320 €	160 €	100
Divers	62 €	71 €	-12,7
Total	**46 209 €**	**57 680 €**	**-19,9**

Dons :

Le montant total des dons en 2022 s'élève à 127 081€ (124 156€ en 2021).

	2022	2021	variation %
Praticiens Solidaires	72 195 €	75 547 €	-4,4
Opérations GACD	38 566 €	33 239 €	16
Ortho Clean International	5 000 €	5 000 €	
Happy blouse	1 696 €		
Autres dons	9 624 €	10 370 €	-7,2
Total	**127 081 €**	**124 156 €**	**2**

Autres fonds privés :

- Conseil National de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes

En 2022, le Conseil National de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes a accordé une subvention de 10 000€.

- Fondation de France

La Fondation Septodont, abritée sous l'égide de la Fondation de France, a accordé une subvention de 100 000€ pour le projet Laos dont 50 000€ ont été versés et 50 000€ sont à recevoir. Ces fonds seront utilisés en 2023.

- La Fédération Française d'Orthodontie

La FFO a renouvelé l'opération en proposant de faire un don lors de l'inscription des congressistes aux journées de l'Orthodontie. (2785€)

2. Emploi des ressources

Le montant des charges s'élève à 464 309€ pour l'exercice 2022 (569 703€ en 2021)

Emploi des ressources en € 2022/2021	2022	2021	variation %
Charges locatives	21 329 €	18 608 €	14,6
Frais financiers, impôts et taxes	856 €	1 166 €	-26,6
Frais de communication et de collecte de fonds	27 803 €	30 731 €	-9,5
Frais personnel : siège et terrain	225 909 €	289 141 €	-21,9
Autres charges liées aux actions	137 515 €	168 298 €	-18,3
Sensibilisation/ Education au développement	21 233 €	21 783 €	-2,5
Divers	29 664 €	39 976 €	-25,8
TOTAL	464 309 €	569 703 €	-18,5

3. Contributions volontaires en nature

Le bénévolat pris en compte est celui lié au travail technique sur les différents projets (36 900€).

La presse professionnelle fait bénéficier d'insertions à titre gracieux et de mailings (34690€) : le CARCDSF, l'Annuaire Dentaire, la Lettre de l'Ordre National des Chirurgiens-Dentistes, le CDF MAG, l'Information Dentaire, Ortho autrement et GACD.

Des dons de matériel effectués ont une valeur de 120 864€.

	2022	2021
Contributions volontaires en nature	**192 454 €**	**198 200 €**
Prestations en nature	**71 590 €**	**95 200 €**
Bénévolat	36 900 €	73 200 €
parution presse e mailing	34 690 €	22 000 €
Dons en nature	**120 864 €**	**103 000 €**
Produits techniques	120 864 €	103 000 €

Conclusion

- L'exercice 2022 a été marqué par la poursuite de la phase 3 du projet Laos Madagascar. Le cofinancement de la phase 3 du projet a été attribué lors du comité de décision AFD en décembre 2021. Ceci s'est traduit par une augmentation de la subvention nette affectée au projet en 2022 (253 K€ en 2022 contre 148 K€ en 2021).

- Les revenus des produits annexes continuent leur attrition (46 K€ en 2022, 58 K€ en 2021 et plus de 85 K€ il y a 3 ans). Cela confirme la nécessité de nouvelles stratégies pour faire face à l'évolution des cartons de rendez-vous.

- Il est à noter une fidélisation des adhérents et des praticiennes et praticiens solidaires dans une conjoncture de vieillissement des adhérents sensibilisés jusqu'à présent. Cela se retrouve par une diminution des praticiennes et praticiens solidaires liée aux départs en retraite.

- Les dons relatifs aux opérations menées avec GACD (39K€en 2022) confirment la qualité du partenariat et de l'engagement des entreprises dans la durée (Anthogyr, Ivoclar, Generique, DMD-Anios, GACD, Kulzer, Hygitech, ORMCO-Kerr, Coltene, Itena, GC).

- Le partenariat mis en place avec Septodont, avec la Fondation Septodont (100K€) et l'opération Micro Don qui associent les salarié.es, est aussi exemplaire et se construit sur la durée.

- D'autres partenariats entreprises de grande qualité se poursuivent comme avec Orthoclean et Happyblouse et mériteraient d'être développés comme celui avec Oralnum. La RSE est une opportunité intéressante à

développer en terme de recherche de fond pour l'association.

- La masse salariale du siège, liée à un effectif réduit en 2022 est en baisse (75 K€ en 2022 contre 169 K€ en 2021) avec l'arrêt du projet Réseau Social Dentaire, le départ, non remplacé, de Danica Djeric et le départ de Caroline de Belenet du poste de Déléguée Générale. Les activités du siège et le suivi terrain ont été maintenus. Des recrutements sont en cours fin 2022 pour faire face à la charge de travail.

- L'ensemble des charges d'exploitation est en diminution.

- L'exercice 2022 se solde par un bénéfice comptable de 31 K€. Cela montre une relative solidité de l'association et la nécessité de disposer de fonds propres suffisants pour financer des années de transition.

- Les fonds propres de l'association au 31 décembre 2022 s'élèvent à 73K€.

- L'AOI célèbrera en 2023 ses 40 ans. Ce sera l'occasion de sensibiliser de nouveaux partenaires (praticiennes, praticiens, entreprises et associations professionnelles).